

Et si on vous parlait des Séniors !

Le sujet du **maintien dans l'emploi des séniors** est au cœur des réflexions de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi et nous l'abordons sous plusieurs angles.

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, toutes les mesures que nous vous présentons exigent des moyens de la part de Pôle Emploi.

Il ne faut pas se tromper, la loi est claire : c'est de la responsabilité de l'employeur de s'engager sur des mesures et de se donner les moyens de maintenir les séniors dans l'emploi et non pas aux salariés de faire des sacrifices pour pouvoir continuer de travailler. Ce principe, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi le défendra toujours.

» Développer une culture de prévention de la santé des salariés séniors

- Des **campagnes de sensibilisation** (réunions, conférences, affichages, documentation...)
- Des **actions de formation de nature préventive** adaptées aux différents cadres d'emploi

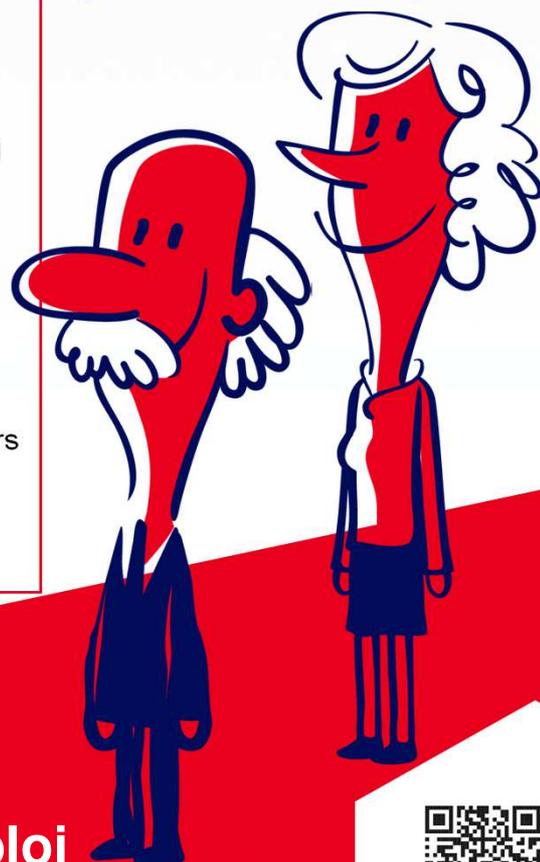
» Réaliser des diagnostics sur les conditions de travail centré sur l'analyse des facteurs de pénibilité :

- Des postes de travail,
- Des organisations du travail

» Agir sur les conditions de travail, en procédant à des aménagements :

- Sur le **temps de travail** en :
 - **Réduisant la durée ou le temps de travail selon plusieurs temporalités** (journalier et/ou hebdomadaire ou annuel) sans perte de salaire.
 - **Bonifiant le Compte Epargne Temps**
- Sur le **poste de travail** en :
 - **Adaptant l'organisation** du travail
 - **Adaptant l'ergonomie** des postes de travail
 - **Développant et en valorisant la transmission** des savoirs et des compétences
 - Réfléchissant à une organisation qui **prévoit des postes dit « doux »**

DES LE 28 OCTOBRE,
votez, cliquez
pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi



Choisissez, Votez
CFE-CGC Métiers de l'Emploi

Retrouvez nos informations sur www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

